COMMUNIQUÉ

Paris, le 16 mars 2009

LES EQUIPES DE CONCEPTEURS ONT ETE CHOISIES POUR REALISER LES PREMIERS LOGEMENTS DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT CLICHY-BATIGNOLLES (PARIS 17^E)

Dans le cadre de l'opération d'aménagement Clichy-Batignolles (17^e) dont la Semavip est l'aménageur, les 2 équipes, composées, d'une part, de Périphériques architectes et du BET environnemental Franck Boutté Consultant, et d'autre part, de Franklin Azzi architecte, ont été retenues à la suite d'une consultation lancée respectivement par Nexity-Seeri et Paris Habitat.

Ce choix permettra d'amorcer la réalisation des 175 premiers logements à très hautes performances énergétiques du projet d'aménagement :

- Périphériques réalisera un programme mixte de logements de 7 300 m² (120 logements) comprenant 6.100 m² de logements privés et 1.200 m² de logements sociaux qui seront cédés par Nexity-Seeri en VEFA à Paris Habitat.
- Franklin Azzi réalisera un programme de 4 380 m² de logements sociaux (55 logements), 900 m² de crèche (60 berceaux) et 500 m² de commerces.

Le programme Nexity-Seeri conçu par Périphériques propose un édifice compact et unitaire, avec des logements organisés autour d'un patio, qui présente les avantages suivants :

- une implantation qui laisse pénétrer le parc au cœur des îlots,
- un bâtiment compact, écologique et économique qui réduit au minimum la surface de l'enveloppe et permet de vitrer davantage les façades,
- une enveloppe qui limite les déperditions thermiques du bâtiment,
- une série de terrasses brise-soleil en façade sud ouest qui optimisent les apports solaires,
- des espaces tampons qui permettent de réduire les déperditions thermiques et de préchauffer l'air entrant
- des logements traversants dont toutes les pièces disposent d'un éclairement et d'une ventilation naturels,
- un jeu de pente en toiture du bâtiment qui permet d'intégrer les cellules photovoltaïques selon une exposition très favorable,
- une réduction des consommations d'eau et d'électricité grâce au choix d'équipements adaptés et à la récupération des eaux pluviales.

Ces deux programmes s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'aménagement du secteur Clichy Batignolles qui vise à créer près de 3 500 nouveaux logements dans un quartier durable exemplaire organisé autour d'un parc de 10 hectares.

Ces 175 logements répondront à de très hautes exigences environnementales et énergétiques définies par la SEMAVIP : neutralité carbone, réduction des besoins en chauffage à 15 kWh m²/habitant, réseau de chaleur alimenté à 85 % par les énergies renouvelables et production d'électricité photovoltaïque de l'ordre de 7 500 MW par an. Ils respectent notamment le Plan Climat adopté par la Ville de Paris en octobre 2007.

Leur livraison est prévue en 2012.

LE SECTEUR CLICHY-BATIGNOLLES

Ce secteur est composé de la ZAC Cardinet-Chalabre de 7,3 hectares qui représente la première phase du grand projet d'aménagement, et de la ZAC Clichy-Batignolles de 43 ha. La Semavip a été chargée de la réalisation des 2 opérations d'aménagement.

Le site de Clichy-Batignolles marqué par son histoire ferroviaire constitue l'une des dernières grandes opportunités foncières dans Paris *intramuros*. Il offre de fortes potentialités en termes d'aménagement pour répondre aux objectifs de la Ville de Paris :

- Recoudre les territoires en reliant la plaine Monceau et le quartier des Epinettes, supprimer la coupure que représente le raccordement de la Petite Ceinture au faisceau Saint-Lazare.
- Créer un nouveau parc de 10 ha et valoriser les espaces publics.
- Concevoir un éco-quartier exemplaire ayant recours à des technologies innovantes sur le plan des énergies renouvelable, de la gestion de l'eau et des déchets.
- Améliorer la desserte en transport en commun et développer le transport des marchandises par la voie ferroviaire.
- Favoriser la mixité urbaine en développant des activités économiques, des logements et des équipements publics.

Le programme (ZAC Cardinet-Chalabre+ZAC Clichy-Batignolles)

376 450 m² SHON

> 10 hectares de parc

> Logements : 226 000 m²

> Bureaux / activités : 111 300 m²

> Commerces: 9 700 m²

> Équipements publics : 30 000 m²

Le calendrier

2009 : Lancement de la construction des premiers immeubles sur la ZAC Cardinet-Chalabre

 $2012:\mbox{Livraison}$ des premiers immeubles.

Les Chiffres (ZAC Cardinet-Chalabre+ZAC Clichy-Batignolles)

> Surface : 50,5 hectares > Investissement : 920 M€ TTC

> Architecte coordonnateur : François Grether

> Paysagiste : Jacqueline Osty

> BET : OGI



LA SEMAVIP

La Semavip (Société d'Économie Mixte d'aménagement de la Ville de Paris) conduit des opérations d'envergure, principalement dans les quartiers du nord et de l'est de Paris. Elle exerce ses métiers – études préalables, aménagement, construction – dans des contextes à chaque fois différents, en pratiquant une politique volontariste d'amélioration de la qualité de la vie, mais aussi de dialogue et de transparence. Elle veille, en outre, à inscrire ces réalisations dans le cadre des politiques de développement durable et de mixité sociale voulues par la Ville de Paris.

Présidée par Roger Madec, Sénateur de Paris et Maire du 19^e arrondissement, et dirigée par Marie-Anne Belin, la Semavip intervient aujourd'hui sur plus de 350 ha.

Ses 15 sites opérationnels représentent :

- 8 opérations d'aménagement (certification ISO 14 001),
- 7 constructions d'équipement (certification ISO 9 001),
- Plus d'1 million de m² de SHON,
- 2 milliards d'euros d'investissement.

CONTACTS

Semavip

Parc Pont de Flandre - Bât. 026

11, rue de Cambrai ■ 75945 Paris Cedex 19 tél. : 01 53 26 87 00 ■ fax : 01 42 05 02 96

e-mail: semavip@semavip.fr

www.semavip.fr

Direction générale : Marie-Anne Belin et Alain Bertrand

Direction de la communication et du développement durable : Corinne Martin